

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

MAIRIE DE BONNEFOND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de janvier à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur JOUCHOUX Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : MM MAGOT - BERNARD - COURTEIX - DUFAURE - RAZEL - VINATIER Jean-Claude

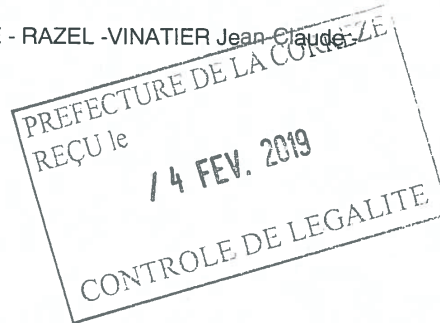
VINATIER Jean-Pierre

Madame VERGNE Evelyne

formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Néant

Madame VERGNE Evelyne a été élue secrétaire de séance



Objet : Projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Bonnefond par la Société NORDEX France

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Mairie a été contactée par la Société NORDEX France au sujet de la réalisation d'un parc éolien sur le territoire de la commune.

Considérant qu'à la suite des études de faisabilité, la société NORDEX France va édifier des éoliennes et des équipements sur un ou des terrains ou surplombant un ou des terrains relevant du domaine communal et faire passer des câbles sur ou au-dessus d'un ou des terrains ou voies relevant du domaine communal.

Considérant que la société NORDEX France a donc demandé à la commune de lui louer le ou les dits terrains et de lui mettre à disposition des terrains et voies communales pour les besoins de cette exploitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- se prononce favorablement pour la poursuite des études sur le territoire de la commune et engage la société NORDEX France à poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation du Projet (observations de terrain, études de règles d'urbanisme, rédaction de l'étude d'impact, analyse des possibilités de raccordement ...) en vue du dossier de demande d'autorisation unique.

Fait et délibéré à Bonnefond,
le jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme
le Maire
JOUCHOUX Jean-Luc

